que le trajet qu'elles parcourent dans l'intérieur de la terre n'est ni calcaire, ni volcanique (1); car dans ce cas, l'acide carbonique, qui est un des grands dissolvans de la nature, aurait indubitablement dissous et entraîné, à l'aide de cette eau, une plus grande quantité de substances terreuses et alkalines.

Quant à leurs propriétés médicinales, elles ne doivent être basées que sur l'acide carbonique qu'elles contiennent : les substances salines étant en trop petite quantité dans ces eaux pour avoir une influence marquée sur l'économie animale.

NOTICE

Lue à la Société, dans sa séance solennelle du 20 août 1827.

Par M. Moussier.

Messieurs,

Tandis que le Musée, sous les auspices de la Société et par les soins et le zèle de M. le vicomte de Becdelièvre et de la Commission de minéralogie,

(1) M. Brongniart admet qu'on n'a jamais rencontré cet acide dans les terrains de cristallisation ou primitifs, et que les eaux acidules sont toujours placées dans les terrains secondaires ou dans les terrains volcaniques. (Voy. *Trait. él. de m.*, t. 1er.)

voit augmenter chaque jour ses richesses en tableaux, antiquités et minéraux dont la collection surtout ne laisse rien à désirer, tant pour la beauté et le nombre des échantillons qui la composent, que par l'ordre et l'ensemble qui ont présidé à leur classement, la Commission de zoologie est confuse de sembler vouloir rester en arrière et de n'avoir à offrir qu'un petit nombre de sujets, tandis que notre département nous fournirait si amplement de quoi former une collection qui, bien que moins considérable que celle de minéralogie, n'en offrirait pas moins d'intérêt, puisqu'elle se composerait des espèces nombreuses d'animaux qui habitent nos contrées ou qui les traversent à différentes époques. J'avais eu l'intention d'abord de joindre ici une nomenclature de zoologie départementale, dont je m'occupe depuis quelque temps; mais connaissant la difficulté, je dis même l'impossibilité de bien décrire en Histoire naturelle, comme dans toute autre science positive, ce qu'on n'a pas bien vu, j'ai pensé que, pour communiquer ce faible travail, il était convenable d'attendre que notre collection fût plus nombreuse; aussi, me bornerai-je ici à donner une description rapide des sujets les plus curieux qui sont en notre possession, et à énumérer brièvement aussi ceux que je crois faciles à se procurer, tels sont : le lynx ou loup-cervier, quadrupède de la famille des *feles*, qui n'habite que les hautes et longues chaînes de montagnes, et qui, probablement chassé des Pyrénées à l'époque du cordon

sanitaire, vint se faire tuer dans le canton de Saint-Julien-Chapteuil. Cet animal, bien différent de l'être fabuleux dont parlent les anciens et dont la vue a passé en proverbe, n'a de commun avec lui que la vivacité de ses yeux, qui, comme ceux de tous les *feles*, brillant vivement dans l'obscurité, ont pu être crus d'une nature différente des autres animaux, et faire penser que celui-ci avait la faculté de distinguer à travers les corps opaques. Quoiqu'il en soit, sans chercher à faire ressortir le ridicule d'une pareille idée, totalement dénuée de fondement, on n'en doit pas moins considérer notre lynx comme une des pièces les plus précieuses de notre collection.

La genette, de la famille des civettes, originaire des pays méridionaux et particulièrement d'Espagne, d'où lui est venu le nom de *chat d'Espagne*, sous lequel elle a été désignée par quelques naturalistes, s'est répandue depuis quelque temps dans notre département, où elle paraît même s'être multipliée, car on en a tué plusieurs à différentes époques et en divers endroits. Celle que nous possédons a été tuée, l'hiver dernier, dans les environs de Saugues, et achetée, pour le compte du Musée, par M. le Maire de cette ville.

L'hermine du Nord, joli petit animal de la famille des belettes, avec lesquelles on le confond souvent; originaire des régions septentrionales, où il est si commun que sa fourrure, quoique très-petite, est une branche de commerce assez considérable. Naturalisé dans nos montagnes, il en habite les

points les plus élevés et froids, quoique celui que nous possédons ait été tué à Vals près le Puy.

La loutre, le blaireau, le putois, la fouine, étant plus multipliés, offrent quelques bénéfices aux chasseurs, qui en tuent un assez grand nombre chaque année.

Les loups, les renards y sont très-communs. Les premiers y sont, en général, plus grands que dans d'autres pays.

On y trouve encore plusieurs autres quadrupèdes beaucoup plus petits mais non moins curieux, tels que le loir, le lérot, le hérisson, l'écureuil brun, la musaraigne, des souris, des taupes blanches, etc.

Les oiseaux y sont beaucoup plus nombreux. Nous possédons l'aigle royal et presque toutes les familles des oiseaux de proie diurnes et nocturnes; celles des corbeaux, des pics, dont deux espèces, celle du petit pic varié et surtout celle du pic noir, sont rares et ne se trouvent que dans les hautes futaies et quelques vergers. Nous avons encore l'échelette ou grimpereau de muraille, joli petit oiseau, aux ailes couleur de rose, que les auteurs disent ne se trouver qu'en Auvergne et dans les montagnes de la Suisse. Le printemps nous amène le loriot, qui habite nos vergers dans la belle saison et nous quitte en automne, après avoir fait deux ou trois couvées.

J'ai eu en ma possession un merle blanc, pris dans le canton du Monastier; mais, comme il était tombé en mauvaises mains, il a été très-mal

conservé et est maintenant tout-à-fait détérioré, de sorte que jusqu'à nouvel ordre il nous serait difficile de convaincre, du moins ici, les incrédules qui ne croient pas à son existence. Comme il habite de préférence les lieux montagneux, nous conservons l'espérance de nous en procurer quelqu'autre.

J'ai maintenant une caille qui, sans être complétement blanche, l'est tellement qu'elle n'a conservé que la forme de son espèce. Il nous sera facile d'avoir les nombreux oiseaux de passage dont nous voyons régulièrement les bandes multipliées traverser notre département au printemps et en automne; c'est à l'approche de ces deux saisons que nous voyons arriver en foule les grues, les cigognes noire et blanche, les hérons, les cormorans, les plongeons, les mouettes, les goëlands, les canards sauvages, les sarcelles, les morelles, les poules d'eau et même quelques cignes, les chevaliers, les vanneaux, les pluviers et une multitude d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. En résumé, notre collection pourra se composer de 280 espèces d'oiseaux et 50 espèces de quadrupèdes, qui formeront un total de 660 individus, tant mâles que femelles.

Nous y joindrons plus tard les familles moins nombreuses des reptiles et des poissons, dont quelques-uns des premiers, déjà préparés, ne demandent qu'à être classés et formeront le noyau de la collection.

Il nous sera possible, avec le temps, d'y ajouter

les familles considérables d'insectes, très-riches surtout en lépidoptères, et alors nous parviendrons, peut-être, à avoir une collection de zoologie départementale. Je dis peut-être, parce que je prévois d'avance les difficultés nombreuses qui viendront entraver nos projets. Il n'est pas toujours aisé au naturaliste de se procurer les pièces dans un état convenable pour être conservées; après les avoir tuées ou achetées, il faut encore procéder à une dissection minutieuse, d'autant plus pénible que la plupart des chasseurs prenant peu de soin du gibier qui tombe entre leurs mains, et le gardant quelquefois trop long-temps avant de le faire vendre, il est presque toujours, dans l'un et l'autre cas, ou souillé par le sang sorti des blessures et qui entache plus ou moins le plumage, ou dans un état de putréfaction telle qu'il est souvent impossible d'en opérer la dissection.

Lorsque, dans les cas plus heureux, on peut se les procurer en bon état, il faut non-seulement les disséquer, leur donner la forme et la pose convenables, mais encore les mettre à l'abri des insectes, qui, si on n'y porte la plus grande attention, ne tardent pas à exercer des ravages tels qu'un été suffit souvent pour voir la plus belle collection détruite complétement. Il en est de même des collections d'insectes, d'autant plus difficiles à conserver que les individus qui les composent sont presque tous d'une organisation frêle et délicate. Malgré des obstacles aussi multipliés, nous espérons venir à bout de nos

projets, et offrir bientôt des preuves de notre zèle et de notre bonne volonté; trop heureux de placer notre collection à côté de celle de minéralogie, qu'elle aurait peut-être dû précéder au Musée, et dont elle est le complément nécessaire dans un établissement du genre de celui que nous avons commencé à organiser. Alors nous serons satisfaits d'avoir contribué à élever au milieu de nos montagnes un monument destiné à propager les sciences et à étendre les connaissances humaines, d'autant plus précieux pour nous qu'il sera le fruit de nos soins et de nos travaux.

NOMENCLATURE

Des mammifères et des oiseaux observés dans le département de la Haute-Loire.

Par M. Félix Robert.

En nommant une Commission particulière pour chaque branche de l'Histoire naturelle, la Société a eu pour but de faire aux Membres qui les composent une obligation plus intime de coopérer de tous leurs moyens aux progrès de la science, objet spécial de leurs travaux.

C'est ainsi que M. Arnaud, en publiant sa *Flore*

de la Haute-Loire, nous a fait connaître les espèces de plantes qui végètent sur notre sol, et nous en a facilité l'étude par l'indication des localités où elles croissent.

C'est ainsi que M. Bertrand a décrit les formations du bassin du Puy, la structure des terrains qu'il renferme, leur mode de superposition, le genre de fossiles qui s'y rencontrent, etc.

M. Ruelle, réunissant aux indications fournies par l'ouvrage de M. Bertrand les résultats de ses propres recherches, a donné, dans les Annales de 1826, le *Tableau des substances minérales du département.*

L'Histoire naturelle des animaux de notre pays est bien loin d'être aussi avancée; mais quel que soit l'attrait qu'excite cette étude, elle exige, il faut en convenir, tant de courses, tant de recherches, et surtout un si long temps, qu'on ne doit guères s'étonner si nous n'avons eu jusqu'ici pas même une ébauche sur le règne animal de la Haute-Loire.

En attendant qu'il trouve à son tour un historien, qu'il me soit permis d'offrir à la Société le *Tableau des mammifères et des oiseaux observés dans ce département.*

En suivant la classification de M. Cuvier, j'ai rapporté, en tout ou en partie, la phrase descriptive, soit du genre, soit de l'espèce. Mon but a été d'éviter ainsi au lecteur la peine de recourir, pour les caractères, aux grands ouvrages d'histoire naturelle. Heureux si, en ouvrant la carrière, je détermine quelqu'un de mes compatriotes

à compléter ce faible essai par un travail moins imparfait.

MAMMIFÈRES.

FAMILLE DES CARNASSIERS.

Caractères : Trois sortes de dents : des molaires, des canines et des incisives; doigts munis d'ongles, point de pouces libres et opposables.

LES CHEIROPTÈRES.

Une membrane formée d'un repli de la peau s'étend du côté du cou et du corps jusqu'aux extrémités de leurs quatre pieds ; quatre grandes canines; vie nocturne; trois espèces de chauve-souris qui sont communes.

La Chauve-souris ordinaire. (*Vespertilio murinus.*)

Grise, à oreilles nues, grandes comme la tête, à oreillon alongé et pointu.

L'Oreillard. (*Vesp. auritus.*)

Petite, cendrée, à oreilles nues aussi grandes que le corps, oreillon comme la précédente.

La Noctule. (*Vesp. Noctula.*)

Brune, à oreilles triangulaires, courtes, à oreillon petit et arrondi.

LES INSECTIVORES.

Molaires hérissées de pointes coniques, point de membranes latérales; vie nocturne.

Le Hérisson commun. (*Erinaceus europœus.*

Corps couvert de piquans, museau pointu, queue presque nulle; six incisives; canines plus courtes; il habite nos bois, nos haies; *Blanzac, Chambeyrac, Doue, l'Emblavès, le bas des bois de Peynastre, etc.*

La Musaraigne ordinaire. (*Sorex mus araneus.*)

Poils au lieu de piquans, cendrée, queue carrée, six incisives; canines plus courtes; on la trouve dans les prés, les jardins.

La Musaraigne d'eau. (*Sorex fodiens.*)

Corps noirâtre, queue carrée, pieds bordés de poils roides; on la trouve au bord des ruisseaux, des sources.

La Taupe ordinaire. (*Talpa europœa.*)

Six incisives en haut et huit en bas, égales; canines plus longues; elle est commune dans les prés, les jardins.

Le Blaireau commun. (*Ursus Meles.*)

Les molaires forment une série non interrompue jusqu'aux canines; il est gris en dessus, noirâtre en dessous; une bande noire sur les yeux; une ouverture sous la queue; on le trouve dans les bois et les rochers de *Sanssac*, des *Estreix*, de *Chambeyrac*, du *Monastier*, de *Vergezac*, etc.

LES CARNIVORES.

Dents complétement tranchantes, six incisives à chaque mâchoire placées entre de grandes canines.

La Loutre commune. (*Mustela Lutra.*)

Pieds palmés, tête aplatie en dessus, poil d'un brun uniforme; on la trouve au bord des rivières à *Goudet*, *la Baume*, *Alleyras*, *Brioude*, etc.

La Marte. (*Mustela Martes.*)

Poils du corps bruns, tache de la gorge d'un blanc plus jaune que dans la fouine; elle habite de préférence les bois de hêtre. On la trouve dans ceux de *Saint-Just*, de *la Chaise-Dieu*, du *Monastier* où elle est rare.

La Fouine. (*Mustela Foina.*)

Caractères de la Marte; beaucoup plus commune.

Le Putois. (*Must. Putorius.*)

Brun, avec les flancs jaunâtres et des taches blanches à la tête; plus commun que la fouine; il habite, comme elle, nos fermes, nos maisons, nos bois, etc.

La Belette. (*Mustela vulgaris.*)

Petite, longue, d'un roux uniforme; on la trouve dans nos champs, le long des murs.

L'Hermine. (*Must. Erminea.*)

Blanche, le bout de la queue noir; rare; on en a trouvé à *Vals*, à *la Chartreuse*, à *Saint-Germain*.

Le Chat sauvage. (*Felis Catus.*)

Ongles retractiles, museau court et rond, langue hérissée de papilles, poil gris plus ou moins clair, avec des lignes noirâtres qui forment des espèces de spirales, lèvres noires; on le trouve dans les bois et les rochers; aux *Estreix*, à *Bornette*, à *Chaulet*, au *Monastier*, etc. (Le chat domestique n'a pas de couleur fixe).

Le Lynx (*Felis Lynx.*)

Caractères du chat; poil gris à taches brunes, queue très-courte, pinceau de poils à l'extrémité des oreilles; c'est un habitant du nord que l'on rencontre rarement. Celui qui est au Musée a été tué à *Saint-Julien-Chapteuil*, à trois lieues du Puy.

Le Chien. (*Canis familiaris.*)

Mâchoires plus longues que celles des chats, point d'ongles retractiles; les molaires plus nombreuses, les incisives latérales échancrées; les variétés les plus répandues dans le département sont le chien de berger, le chien loup, le braque, le chien-courant, le basset, le barbet, l'épagneul, le mâtin, le dogue, les roquets, etc.

Le Loup. (*Canis Lupus.*)

Gris, queue et oreilles droites. Il est commun dans nos montagnes, à *Pradelles*, aux *Estables*, *dans les bois de Couran*, de *St.-Just*, etc.

Le Renard. (*Canis Vulpes.*)

Roux, avec le bout de la queue noir ou blanc; il se trouve à *Denise*, à *Sinzelle*, à *Viaye*, à *Doue*, etc.

La Genette. (*Viverra Genetta.*)

Peau d'un fauve brun, tacheté de noir, queue annelée; elle a, comme toutes les civettes, les ongles demi-rétractiles, la langue rude, quatre ou cinq molaires de chaque côté et un sillon odorant sous l'anus; elle nous vient du midi; on en a trouvé à *Saugues*, au *Monastier*.

FAMILLE DES RONGEURS.

Point de Canines, deux incisives disposées en avant et séparées des molaires par un grand espace vide. Molaires tantôt à tubercules, tantôt à couronnes entièrement plates.

Le Lièvre. (*Lepus.*)

Incisives supérieures doubles, poil d'un gris roux, oreilles noires à la pointe, queue blanche en dessous; il est commun dans nos contrées; il produit presque tous les mois.

Le Lapin. (*Lepus Cuniculus.*)

Plus petit que le lièvre, incisives de même, poil d'un gris-brun roussâtre sur le col; on ne le trouve à l'état sauvage qu'aux environs de *Brioude*, *Lempdes* et *Langeac*.

Le Cochon-d'Inde. (*Cavia Cobaya.*)

Originaire d'Amérique; on l'élève dans quelques maisons par curiosité. On dit que son odeur éloigne les rats.

L'Écureuil commun. (*Sciurus vulgaris.*)

Incisives inférieures comprimées par les côtés; d'un roux vif; oreilles terminées par un pinceau de poils; il est commun dans nos bois.

Le Campagnol. (*Mus arvalis.*)

Molaires sillonnées sur leur couronne; il est grand comme une souris; gris-roussâtre, queue plus courte que le corps; il est commun dans nos champs.

Le Rat d'eau. (*Mus amphibius*).

Caractères de même, gris-noirâtre, queue longue comme le corps; il habite nos ruisseaux, les biez de nos moulins, où il est commun.

Le Rat ordinaire (*Mus Rattus.*)

Il a, comme toutes les autres espèces de rats, trois molaires en haut et en bas légèrement échancrées, les incisives inférieures pointues; il est d'une couleur noirâtre et généralement connu.

Le Surmulot. (*Mus decumanus,*)

De couleur roussâtre, plus grand que le rat; il est aussi commun.

La Souris. (*Mus Musculus.*)

Petite, grise, à queue longue : plus commune que le rat.

Le Mulot. (*Mus sylvaticus.*)

Grand comme la souris; couleur d'un roux brun, à queue longue; il se trouve dans nos bois; il est très-nuisible aux semis.

Le Lérot. (*Mus quercinus.*)

Gris fauve, bande noire au travers des yeux, queue longue et touffue; il est nuisible aux espaliers.

Le Muscardin. (*Mus avellanarius.*)

Grand comme la souris, d'un fauve vif: habite les bois où il vit de noisettes.

FAMILLE DES PACHIDERMES.

Mammifères dont les doigts ont toute l'extrémité qui touche à terre enveloppée d'un sabot de corne.

Le Cochon. (*Sus.*)

Canines qui sortent de la bouche pour leur servir de défense; incisives inférieures couchées en avant, celles d'en haut sont droites; nous ne connaissons que le cochon domestique et celui de Siam qui nous vient d'Asie.

Le sanglier se trouvait autrefois dans les bois de Viaye, de la Chaise-Dieu et dans les forêts de la Margeride.

FAMILLE DES RUMINANS.

Deux sabots, quatre estomacs, point d'incisives supérieures; ils ramènent les alimens dans la bouche après une première déglutition (1).

Les Chèvres. (*Capræ.*)

Ont pour caractères des cornes comprimées et ridées en travers;

---

(1) Le Chevreuil a disparu de nos forêts.

leur menton est garni d'une barbe pointue; nous ne possédons que l'espèce domestique.

Les Brebis. (*Oves.*)

Cornes anguleuses, ridées, se portant en arrière pour revenir en spirale; l'espèce domestique est très-répandue; quelques propriétaires élèvent le mérinos.

Le Bœuf. (*Bos.*)

Taille courte et ramassée, membres robustes, peau du col pendante, cornes dirigées de côté et en bas, se relevant en demi-cercle; l'espèce ordinaire est très-répandue, et l'élève qu'on en fait dans nos montagnes sert aux besoins de plusieurs départemens voisins.

FAMILLE DES SOLIPÈDES.

Un seul sabot, six incisives à chaque mâchoire, deux canines, molaires à couronnes plates.

Les espèces connues sont le cheval, l'âne et le mulet. Ce dernier fait une des principales branches de notre commerce agricole.

OISEAUX.

FAMILLE DES OISEAUX DE PROIE. (*Accipitres.*)

Bec crochu dont la pointe se recourbe en bas, pieds courts à ongles forts et crochus.

Les Vautours. (*Vultures.*)

Bec droit, crochu à son extrémité, tête dénuée de véritables plumes, col retractile, avec des plumes au bas formant un collier; ce sont des oiseaux diurnes.

Le Vautour fauve. (*Vultur fulvus.*)

Gris roussâtre, col revêtu d'un duvet blanchâtre, pennes des

ailes et de la queue brunes; il passe rarement; il en a été tué un sur le rocher de *Polignac*.

Le Vautour brun. (*Vult. cinereus.*)

Brun noirâtre, collier remontant vers l'occiput comme un capuchon. On en a tué un à *Lamothe*, près *Brioude*; il avait des petits sur un rocher voisin.

Les Faucons. (*Falcones.*)

Bec crochu, garni à sa base d'une peau ou épiderme appelé cire, tête couverte de plumes.

L'Aigle commun. (*Falco fulvus.*)

Brun, le dessus de la tête et du col fauve clair, queue blanche; on le trouve dans nos montagnes.

Le Balbusard. (*Fal. haliætus.*)

La tête, le col et le dessous du corps blanchâtres, le dos, les ailes et une bande de chaque côté du col, brun foncé; on le trouve au bord des étangs

L'Autour ordinaire. (*Fal. palumbarius.*)

Bec courbé dès sa base, brun noirâtre en dessus, en dessous blanc, rayé en travers de brun, le sourcil blanc, la cire brune; on le trouve sur les rochers qui bordent la *Loire* et l'*Allier*.

L'Épervier. (*Fal. Nisus.*)

De même que l'autour, plus petit; il est commun dans nos bois.

L'Épervier des alouettes. (*Fal. alaudarius.*)

Roux rayé de brun, ailes brunes, ainsi que la queue; il est commun dans nos bois.

La Buse. (*Fal. Buteo.*)

Brun foncé en dessus, blanchâtre en dessous avec des taches transverses brunes, la poitrine brune; habite près des fermes.

La Sous-Buse. (*Fal. pygargus.*)

Brune en dessus, tachetée de brun et de fauve en dessous, le croupion blanc; elle est aussi commune que la buse et fréquente les mêmes lieux.

Le Busard des marais. (*Fal. æruginosus.*)

Brun, la tête et la poitrine jaunâtres : on le trouve aux marais de *Limagne*, de *Landos*, à *Brioude*, *la Chaise-Dieu*.

Le Milan royal. (*Fal. Milvus.*)

Bec alongé, mince, couleur fauve à tête blanchâtre, queue rousse et fourchue; on le trouve sur les côtes de l'*Allier*, de la *Loire*, dans nos montagnes.

Le Faucon. (*Fal. communis.*)

La mandibule supérieure du bec a une forte dent de chaque côté; cendré, en-dessous blanc avec des taches transverses brunes; il habite les mêmes lieux que le milan.

La Cresserelle. (*Fal. Tinnunculus.*)

Rousse en dessus, avec des taches noires; blanche en dessous, avec de longues taches brunes : on la trouve communément dans les bois de *Talobre*, de *Viaye*, de *Doue*, etc., etc.

L'Emérillon (*Fal. Æsalon.*)

Brun, varié de roux en dessus; blanc, avec taches brunes en dessous, cire et pieds jaunes : il est commun dans nos bois et nos montagnes.

Le Hobereau. (*Fal. dendro.*) (1)

Brun en dessus, une petite bande d'un blanc sale de chaque côté de la tête; blanc en dessous, avec des taches longitudinales brunes; le bas du ventre, le dessous de la queue, les jambes sont rousses : on le trouve dans nos bois.

Les Chouettes. (*Striges.*)

Bec crochu, sans cire à sa base; narines oblongues, couvertes de plumes étroites tournées en devant; tête grosse, yeux grands, oreilles très-ouvertes, pieds couverts de petites plumes : ce sont des oiseaux nocturnes.

Le grand Duc. (*Strix Bubo.*)

Roux, marqué de lignes longitudinales noires, traversées par

(1) Cuvier l'appelle *Fal. Subbuteo.*

d'autres plus petites : on le trouve dans les bois et les rochers du *Monastier*, à *Saint-Quentin*, à *Poinsac*, à *Doue*, etc.

Le Hibou. (*Strix Otus.*)

Jaunâtre, varié en dessus de gris et de noir, les pennes pointillées, aigrettes de six plumes noires et jaunes : il habite les mêmes lieux, les clochers, etc.

Le petit Duc. (*Strix Scops.*)

Varié de gris, de brun et de noir ; pieds tachetés de noir ; aigrette d'une seule plume : il est plus rare que le grand Duc et se trouve dans les mêmes lieux.

La Hulotte. (*Strix Aluco.*)

Dos brun tacheté de noir et de blanc, dessous blanchâtre avec des lignes brunes en travers et en long, point d'aigrettes : elle habite les ruines, les clochers.

Le Chat-huant. (*S. stridula.*)

Roussâtre, rayé et pointillé de brun, iris bleuâtre ; on le trouve à *Polignac*, à *Doue*, à *Poinsac*, etc.

L'Effraie. (*Strix flammea.*)

Le bec blanchâtre ; dos mêlé de cendré et de roussâtre, avec des taches noires, au milieu de chacune un point blanc ; ventre jaunâtre : elle habitre les ruines, les clochers, etc.

La Chouette (*Strix Ulula.*)

Le bec brun, couleur jaunâtre mêlée de brun et de blanc, par taches longues : elle est plus commune que l'Effraie et habite les mêmes lieux.

La Chevèche. (*Strix passerina.*)

Taille d'un Merle ; brune à grandes taches blanchâtres arrondies sur la poitrine et les ailes : elle est plus rare que les autres espèces.

FAMILLE DES PASSEREAUX. (*Passeres.*)

Bec en forme de cône terminé en pointe, fait en forme de couteau dans les Corbeaux; pieds grêles, à doigts divisés : la plupart des oiseaux de cette famille ont le chant plus ou moins mélodieux,

Les Pies-grièches. (*Lanii.*)

Bec dont la mandibule supérieure est crochue au bout et armée d'une petite dent.

La Pie-grièche grise. (*Lanius Excubitor.*)

Cendrée-bleuâtre en dessus, blanche en dessous, une raie noire par l'œil : elle est commune aux environs du *Puy*, de *Brioude*, etc.

L'Écorcheur. (*Lanius Collurio.*)

Cendré sur la tête et le cou, fauve sur le dos, ailes noires et fauves, ainsi que la queue, blanchâtre en dessous : il est commun dans nos environs, sur les grands arbres, dans nos vergers.

La Pie-grièche rousse. (*Lanius rufus.*)

Marron sur la tête et le cou; le haut du dos est noirâtre, le bas est cendré; le dessous est d'un blanc mêlé d'une teinte de roussâtre : on la trouve dans les mêmes lieux que les précédentes.

Les Merles. (*Turdi.*)

Bec comprimé, légèrement arqué, petite échancrure vers la pointe de la mandibule supérieure.

La Grive ordinaire (*Turdus musicus.*)

Brune en dessus, des taches jaunes sur l'aile, jaunâtre en dessous avec des taches rondes et noires : elle habite nos bois, nos haies, nos vignes.

Le Mauvis. (*Turdus iliacus*)

Brun en dessus, blanchâtre en dessous; une ligne blanche sur l'œil et une en dessous; le dessus de l'aile roux : il se trouve dans les mêmes lieux.

La Drenne. (*Turdus viscivorus.*)

Brune en dessus; blanchâtre, tachetée de noir en dessous : elle est commune sur les grands arbres, dans les bois, et vient par bandes, au mois de février, véroter dans les prés.

La Grive blanche. (*Turdus candidus.*)

Brun clair en dessus; d'un blanc jaunâtre en dessous, avec des taches brunes claires : elle habite les mêmes lieux que la Drenne.

La Litorne. (*Turdus pilaris.*)

Dos d'un brun roussâtre, tête et queue cendrées ; gorge blanche, poitrine variée de taches noirâtres, le ventre blanc : elle se trouve dans nos bois.

Le Merle ordinaire. (*Turdus Merula.*)

Noir uniforme, le bec jaune doré; la femelle est brun foncé, le bec brun : il est commun le long des haies, dans nos bois.

Le Merle à plastron. (*Turdus torquatus.*)

Noir rayé de blanc, plastron blanc sous le cou : on le rencontre, en automne, au-dessus des vignes de *Blanzac*, de *Binlhac*, de *Baubas*; il est commun dans nos montagnes.

Le Merle de montagne. (*Turdus montanus.*)

Brun noirâtre, varié de gris en dessus; en dessous plus clair, avec des taches roussâtres sur la poitrine : on le trouve aux *Estables*, à *Saint-Julien-Chapteuil*, à *la Chaise-Dieu*, etc.

Le Merle de roche. (*Turdus saxatilis.*)

Le cou et la tête d'un beau cendré, le dos d'un brun taché de blanc, le dessous ainsi que la queue orangés avec des mouchetures blanches et brunes : c'est le Rossignol de nos rochers, où il se trouve pendant la belle saison.

La Religieuse ou le Merle d'eau. (*Turdus cinclus.*)

D'un noir fauve, un collier blanc : elle est commune le long de nos rivières.

Les Corbeaux. (*Corvi.*)

Bec droit, fort, comprimé par les côtés; mandibule supérieure légèrement convexe, narines recouvertes par des plumes roides.

Le Corbeau. (*Corvus Corax.*)

Noir uniforme : commun.

La Corneille. (*Corvus Corone.*)

Noir; plus petite que le Corbeau : les diverses espèces de Corneilles se trouvent dans nos contrées; on les rencontre par bandes nombreuses en hiver.

Le Freux. (*Corvus frugilegus.*)

Diffère de la Corneille par la base du bec, qui est chauve.

La Corneille à mantelet. (*Corvus Cornix.*

D'un cendré clair; à tête, ailes et queue noires.

La Pie (*Corvus Pica.*)

Noir avec reflets bleus et rouges sur les ailes et la queue; une tache blanche sur l'aile, le ventre blanc, la queue longue et pointue : on la trouve dans les lieux boisés, sur les grands arbres.

Le Geai. (*Corvus glandarius.*)

Gris roussâtre, les pennes noires, taché de bleu et de noir sur l'aile : il est commun dans nos bois.

Le Choucas. (*Corvus Monedula.*)

Brun noirâtre, une calotte noire sur la tête : il niche dans les clochers.

Le Loriot d'Europe. (*Oriolus Galbula.*)

Bec conique, pointe très-acérée, à base arrondie, d'un beau jaune, à ailes et queue noires, un trait noir sur l'œil; la femelle est olivâtre : on le trouve, dans la belle saison, à *Vals*, à *Chadrac*, dans *l'Emblavès*, dans les vignes de *Brioude*, de *Lempdes*, etc.

L'Étourneau d'Europe. (*Sturnus vulgaris.*)

Bec comme le Loriot, aplati horizontalement à sa base; d'un noir brillant parsemé de taches blanches : on le trouve en automne, par bandes nombreuses, dans nos prés, dans nos champs, etc.

Les Gros-becs. (*Loxiæ.*)

Bec conique, court, gros à la base et comme renflé.

Le Bec-croisé. (*Loxia curvirostra.*)

Mandibules arquées; leurs pointes se croisent : on le trouve dans *l'Emblavès*, à *Roche-Arnaud* et à *Ceyssaguet*, etc.

Le Gros-bec. (*Loxia coccothraustes.*)

Tête jaunâtre, dos brun, dessous gris roussâtre, tache noire sur l'œil et sous le bec : on le trouve à *Roche*, à *Saint-Pierre-Eynac*, à *Ceyssaguet*, etc.

Le Verdier. (*Loxia Chloris.*)

Dos verdâtre; joue, gorge, poitrine, ventre jaunâtres; le bord de l'aîle, de la queue, jaune pur : on le trouve dans les bosquets et les saussaies, à *Vals*, à *la Chartreuse*, à *Langeac*, à *Brioude*, etc.

Le Bouvreuil commun. (*Loxia Pyrrhula.*)

Le dos cendré, le croupion blanc, les ailes et la queue noires; le dessous d'un beau rouge dans le mâle; gris roussâtre dans la femelle : on le trouve à *Saint-Pierre-Eynac*, dans *l'Amblavès*, à *Ceyssaguet*, etc.

Les Moineaux. (*Fringillæ.*)

Bec conique, court, non renflé à sa base.

Le Moineau commun. (*Fringilla domestica.*)

Brun varié de noir et de fauve en dessus, grisâtre en dessous; une ligne blanche sur l'aile ; il est commun partout.

Le Friquet. (*Fringilla montana.*)

Il diffère du Moineau en ce qu'il a deux lignes blanches sur l'aile : il est commun dans nos saussaies.

Le Pinson (*Fringilla cœlebs.*)

Brun en dessus, ailes et queue noires, deux bandes blanches sur l'aile, gris roussâtre en dessous; le mâle a du bleu sur les côtés du cou : il est commun dans nos vergers.

Le Pinson d'Ardennes. (*Fr. Montifringilla.*)

Noirâtre en dessous; les pennes noires, bordées de blanchâtre; la gorge, la poitrine fauve vif; deux bandes blanches sur l'aile : on le trouve dans nos montagnes; il se rapproche des villes en hiver.

La Linotte. (*Fringilla cannabina.*)

Brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous; tête grise, l'aile

noire avec une ligne blanche; le mâle a la poitrine et le sommet de la tête d'un rouge pur et vif : il est commun le long des murs à *Vals*, dans *l'Amblavès*, à *Saint-Paulien*, etc.

Le Serin. (*Fringilla canaria.*)

Originaire des Canaries : on l'élève dans beaucoup de maisons.

Le Chardonneret. (*Fringilla Carduelis.*)

Bec aiguisé en pointe; brun en dessus, blanchâtre en dessous; une tache d'un beau jaune sur l'aile; le tour du bec rouge : il est commun dans nos vergers, dans nos jardins.

Le Tarin. (*Fringilla spinus.*)

Olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous; les ailes et la queue noires, variées de jaune : il habite les bois de sapins.

Les Bruans. (*Emberizæ.*)

Bec conique, pointu, la mandibule supérieure plus étroite que l'inférieure, et la ligne qui les sépare, courbe.

Le Bruant. (*Emberiza Citrinella.*)

Fauve; tacheté de brun en dessus, d'un beau jaune en dessous; la tête variée de jaune, le bord de l'aile et de la queue jaunes : on le trouve sur les buissons, aux environs du *Puy*, de *Langeac*, de *Brioude*, etc.

Le Proyer. (*Emberiza Miliaria.*)

Roussâtre en dessus, tacheté de brun, grisâtre en dessous; les pennes bordées de gris : on le trouve au bord des prés à *Vals*, à *la Chartreuse*, à *Brioude*, etc.

L'Ortolan. (*Emberiza Hortulana.*)

Châtain tacheté de brun en dessus, gris roussâtre en dessous; la tête et le cou olivâtres : on le trouve, en automne, à *Guittard*, à *Ceyssaguet*, dans *l'Emblavès*.

Les Mésanges. (*Pari.*)

Bec grêle en forme d'alène, excessivement court dans quelques espèces : on les trouve dans nos vergers, dans nos bosquets, aux environs du *Puy*, de *Langeac*, de *Brioude*.

La Charbonnière. (*Parus major.*)

Dos olive, ventre jaune, ailes et queue cendrées; tête noire avec une tache blanche sur la joue.

La petite Charbonnière. (*Parus minor.*)

Les caractères de même; beaucoup plus petite.

La Mésange à tête bleue. (*Parus cœruleus.*)

Dos olive, ventre jaune, ailes et queue cendrées, sommet de la tête bleu céléste, les côtés violets, une tache blanche sur la joue.

La Mésange des marais. (*Parus palustris.*)

Dos cendré, ventre blanchâtre, ailes et queue noires, ainsi que la tête, avec une tache blanche sur la joue.

La Mésange à longue queue. (*Parus caudatus.*)

Très-petite, dos roussâtre, ventre blanc, tête blanche, sourcils noirs, queue plus longue que tout le corps.

La Mésange huppée. (*Parus cristatus.*)

Gris roussâtre en dessus; plumes de la tête noires, bordées de blanchâtre, qui forment une huppe.

La Mésange cendrée. (*Parus cinereus.*)

D'un cendré roussâtre en dessus, gorge blanche; en dessous d'un blanc roussâtre.

La Moustache. (*Parus barbatus.*)

D'un roux en dessus; le dessus de la tête cendré clair, de chaque côté une tache noire; les plumes d'en bas très-longues; gorge blanche, en dessous d'un gris-blanc.

Les Alouettes. (*Alaudæ.*)

Bec plus alongé que les précédens; ongle du doigt de derrière, droit et extrêmement alongé.

L'Alouette des champs. (*Alauda arvensis.*)

Gris fauve-clair, tacheté de brun, queue noirâtre; les deux pennes externes blanches en dehors.

L'Alouette pipi. (*Alauda trivialis.*)

Dos brun olivâtre, poitrine grise; sur l'aile, deux bandes transverses blanchâtres : on la trouve dans les champs semés de pois, les prés, etc.; elle se perche sur les arbres.

La Farlouse. (*Alauda pratensis.*)

Olivâtre, variée de noirâtre en dessus, la poitrine jaunâtre, le sourcil blanchâtre : elle est commune dans nos prés, où elle niche.

Le Cochevis. (*Alauda cristata.*)

Gris-brun en dessus, blanchâtre en dessous, une huppe sur la tête : elle est commune sur nos routes, au bord des bois, etc.

Les Becs-fins. (*Motacillæ.*)

Bec en forme d'alène, grêle et faible; l'ongle postérieur n'est pas plus alongé qu'à l'ordinaire : on les trouve dans les bosquets, dans les prairies, les buissons qui sont autour du *Puy*, de *Langeac*, de *Brioude*.

Espèces qui ne se trouvent que dans la belle saison.

Le Rouge-gorge. (*Motacilla Rubecula.*)

En dessus brun, la gorge et la poitrine d'un roux vif.

La Gorge-bleue. (*Motacilla suecica.*)

Gris-brun en dessus, gorge et poitrine d'un bleu azuré.

Le Tarier. (*Motacilla Rubicola.*)

Varié en dessus de noirâtre et de roussâtre; queue rousse, tachée vers le bout de noirâtre; une bande blanche de chaque côté de la tête, joue noirâtre, gorge blanche, en dessous roussâtre.

Le Fournier. (*Motacilla Phœnicurus.*)

Gris-brun, poitrine rousse, gorge noire, croupion et queue roux : on le trouve sur les vieux murs.

Le Traquet. (*Motacilla Rubetra.*)

Noirâtre, poitrine rousse, le croupion blanc, une tache sur l'aile et une du côté du cou blanc.

Le Motteux ou Cul-blanc. (*Motacilla Œnanthe.*)

Gris-brun clair en dessus, poitrine roussâtre, ventre et croupion blancs, ailes noires : il se trouve le long des murs.

Le Rossignol. *Motacilla Luscinia.*

Brun roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous, les genouillères grises.

Le Bec-figue. (*Motacilla Ficedula.*)

Brunâtre en dessus, gris jaunâtre en dessous, ailes et queue noirâtres, un ruban blanchâtre sur l'aile.

La Fauvette. (*Motacilla Hippolais.*)

Brun foncé uniforme en dessus, gris roussâtre en dessous.

La Fauvette à tête noire. (*Mot. atricapilla.*)

Cendré-brun en dessus, blanchâtre en dessous.

La petite Fauvette. (*Mot. minor.*)

Gris en dessus; en dessous gris blanc mêlé d'une teinte de roussâtre.

La Roussette. (*Mot. sylvestris.*)

Le dessus varié de brun et de roux, roussâtre en dessous.

Espèces que l'on rencontre toute l'année.

La Fauvette d'hiver. (*Mot. modularis.*)

Fauve tacheté de brun en dessus, les côtés du cou, la gorge et la poitrine d'un cendré bleuâtre.

Le Roitelet. (*Motacilla Regulus.*)

Verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous, sur la tête une huppe d'un jaune mêlé de noir; c'est le plus petit de nos oiseaux.

Le Troglodyte. (*Motacilla Troglodytes.*)

Un peu plus grand que le roitelet, d'un brun roux, sans huppe.

La Lavandière. (*Motacilla alba.*)

Le dos cendré, la tête et le ventre blancs, la tête et l'occiput noirs, les ailes et la queue noires bordées de blanc; elle a la

queue longue sans cesse en mouvement; on la trouve le long des rivières, dans les près.

La Bergeronnette. (*Motacilla flava.*)

Verdâtre en dessus, jaune en dessous, ailes et queue noires bordées de jaune; elle habite les mêmes lieux que la Lavandière et a la queue de même.

Les Hirondelles. (*Hirundines.*)

Bec très-court, aplati horizontalement et fendu très-avant, la tête plate, presque point de cou, pieds très-courts, les ailes si longues qu'elles dépassent de beaucoup la queue, qui est ordinairement fourchue.

L'Hirondelle de cheminée. (*Hirundo urbica.*)

D'un noir brillant, avec des reflets verts et violets; le front et la gorge d'un roux brun, le dessous blanchâtre.

L'Hirondelle de fenêtre. (*Hirundo rustica.*)

D'un noir brillant, avec des reflets bleus; le dessous blanc, ainsi que le croupion, pieds velus.

L'Hirondelle de rivage. (*Hirundo riparia.*)

D'une couleur cendrée, la gorge et le ventre blancs; elle niche dans les trous de rochers, sur le bord des rivières.

Le Martinet noir. (*Hirundo Apus.*)

Tout noir avec un peu de blanchâtre sous la gorge; il niche sous nos toits comme les autres espèces.

L'Engoulevent. (*Caprimulgus europæus.*)

Bec plus fendu que les hirondelles, base garnie de barbes, ongle du doigt du milieu dentelé d'un côté; il ne vole que la nuit; on le trouve à *Doue*, à la *Rochelambert*, à *Poinsac*, dans l'*Emblavés*, etc., etc.

Les Grimpereaux. (*Certhiæ.*)

Bec long et arqué dans toute sa longueur, langue longue et aiguë; ils grimpent comme les pics.

Le Grimpereau commun. (*Certhia familiaris.*)

Un peu plus grand que le Roitelet, gris moucheté de brun et blanc, queue très-roide, rousse, il est commun dans nos saussaies.

Le Grimpereau de muraille. (*Certhia muraria.*)

Cendré bleuâtre, le haut de l'aile et une partie des pennes d'un rose vif: on le trouve sur les rochers de *Denise*, de *Corneille*, etc.

La Huppe. (*Upupa Epops.*)

Bec comme les Grimpereaux, langue très-courte et obtuse, une belle huppe sur la tête formée de longues plumes rousses terminées de noir, plumage roux; ailes noires, avec des bandes transversales blanches; on la trouve à *Vals*, à *Polignac*, dans l'*Emblavès*, etc.

Le Guépier ordinaire. (*Merops Apiaster.*)

Bec alongé et arqué, deux doigts externes unis jusqu'à l'ongle, plumage d'un beau bleu d'aigue-marine sur le dessous du corps, le front, la queue et une partie de l'aile; roux sur le dos, gorge d'un beau jaune encadré de noir : il vient en été sur les bords de l'Allier.

Le Martin-pêcheur d'Europe. (*Alcedo Ispida.*)

Bec droit et pointu comprimé par les côtés, deux doigts externes réunis jusqu'à l'ongle, le dessus du corps d'un bleu mêlé de vert, le dessous d'un roux vif, gorge blanchâtre : il est commun le long de nos rivières.

FAMILLE DES GRIMPEURS. (*Scansores.*)

Les Pics. (*Pici.*)

Bec très-long, droit, pointu, comprimé à la pointe; langue très-longue armée de petites pointes recourbées en arrière; queue composée de pennes très-roides en forme d'arc-boutant, ce qui les aide à grimper.

Le Pic noir. (*Picus martius.*)

Grand comme une corneille, tout noir, une tache d'un beau rouge à l'occiput : on le trouve dans les bois de *Ceyssaguet* qui regardent la *Loire*.

Le Pic vert. (*Picus viridis.*)

Vert en dessus, jaunâtre en dessous, le dessus de la tête d'un beau rouge : il est commun dans nos bois.

L'Epeiche ou le Pic varié. (*Picus major.*)

Corps varié de noir et de blanc, le dessous de la queue d'un beau rouge : il est commun dans nos bois, sur les grands arbres.

Le petit Epeiche. (*Picus minor.*)

Corps varié de blanc et de noir, le dessous d'un blanc sale, du rouge à la tête du mâle : on le trouve sur les grands arbres.

Le Torcol. (*Jynx.*)

Bec court, langue conformée comme celle des Pics, queue longue et carrée ; il est cendré, varié de petites taches grises, noires et brunes : on le trouve, dans la belle saison, aux environs du *Puy*, de *Brioude*, etc.

Le Coucou ordinaire. (*Cuculus canorus.*)

Bec arrondi à sa base, peu arqué, pointu, la langue longue et pointue ; il est gris brun sur le dos, rayé de brun et de blanc sur le ventre, queue noirâtre avec des points blancs ; les coins du bec, les yeux, les pieds jaunes : il se trouve dans nos bois.

FAMILLE DES GALLINACÉS. (*Gallinæ.*)

Ils ont des rapports avec le coq domestique ; le bec est convexe, les bords de la mandibule supérieure, qui est voûtée, sont saillans sur la mandibule inférieure ; les narines sont à moitié recouvertes par une membrane cartilagineuse ; les pieds sont courts, les doigts dentelés sur leurs bords et réunis à leur base par de courtes membranes.

Les Pigeons. (*Columbæ.*)

Bec grêle renflé par le bout, narines recouvertes à demi d'une écaille charnue, gonflée ; doigts séparés jusqu'à leur origine par une très-courte membrane.

Le Biset. (*Columba œnas.*)

D'un bleu d'ardoise, le cou changeant ; c'est la souche de nos différentes races domestiques.

Le Ramier. (*Columba Palumbus.*)

Gris-brun en dessus, poitrine roussâtre, des taches blanches aux côtés du cou : on le rencontre, en automne, dans nos bois.

La Tourterelle. (*Columba Turtur.*)

Grise en dessus, poitrine rougeâtre, une tache rayée de blanc et de noir de chaque côté du cou : on la trouve sur les grands arbres, dans les bois, à *Jandriac*, à *Vals*, aux environs de *Brioude*.

Les Tetras. (*Tetraones.*)

Tache nue au dessus de l'œil, dont la peau est grenue et ordinairement d'un beau rouge; tarses nus dans les perdrix, dans les cailles.

La Perdrix grise. (*Tetrao Perdix.*)

Dos gris brun, ventre cendré, flancs tachetés de roux, tête fauve, fer à cheval couleur marron sur la poitrine du mâle: elle est commune dans nos champs; il y a une variété appelée voyageuse que l'on rencontre quelquefois en automne par compagnies nombreuses.

La Perdrix rouge. (*Tetrao rufus.*)

Dos brun, flancs cendrés tachetés de roux, gorge blanche entourée de noir : on la trouve à *Doue*, à *Saint-Quentin*, à *Solilhac*, *Chanceaux*, dans les gorges de l'*Allier*, etc.

La Bartavelle. (*Tetrao græcus.*)

Plus grosse que la perdrix rouge, même caractère: on la trouve plus particulièrement sur les côtes de l'*Allier*.

La Caille. (*Tetrao Coturnix.*)

Brune en dessus, variée de fauve, roussâtre en dessous, tachetée de brun sur la poitrine, un pinceau jaunâtre sur chacune des plumes du dos et des flancs : elle nous arrive dans les derniers jours d'avril et nous quitte vers la fin de septembre.

Le Coq. (*Gallus.*)

Originaire des Indes: il y en a une infinité d'espèces que l'on élève dans nos basse-cours.

Le Paon ordinaire. (*Pavo cristatus.*)

Originaire des Indes: on l'élève dans quelques maisons.

L'Outarde. (*Otis Tarda.*)

Un des grands oiseaux d'Europe; dos d'un fauve vif traversé de petites traces noires, grisâtre sur tout le reste : oiseau de passage que l'on rencontre en hiver dans les plaines, dans l'*Emblavès*, à *Saint-Germain*, à *Brioude*.

Le Dindon. (*Meleagris Gallopavo.*)

Originaire d'Amérique: on l'élève dans beaucoup de fermes.

FAMILLE DES ÉCHASSIERS. (*Grallæ.*)

Bas de leurs jambes nus, tarses allongés, ce qui leur permet d'entrer dans l'eau à une certaine profondeur sans se mouiller les plumes; leur doigt extérieur est généralement uni par sa base à celui du milieu; bec en forme de sonde,

Le Flamant. (*Phœnicopterus.*)

Pieds extrêmement longs dont les doigts antérieurs sont entièrement palmés; cou grêle aussi long que les pieds; mandibule inférieure du bec ovale ployée en forme de canal, la supérieure est courbée en travers pour couvrir l'autre; le plumage est blanchâtre, les ailes d'un rouge rose vif.

Cet oiseau ne peut guères être considéré comme étant de passage dans ce pays; mais on en fait mention parce qu'il y est quelquefois poussé par les vents.

Les Hérons. (*Ardeæ.*)

Bec long, droit, pointu, fort, comprimé, tranchant; narines en forme de lignes longues et étroites; les jambes hautes; le Héron a l'ongle du doigt dentelé, il ne l'est point dans les Cigognes, les Grues; ce sont des oiseaux de passage que l'on rencontre, principalement en hiver, sur le bord de nos rivières, dans nos plaines, etc.

Le Héron commun. (*Ardea cinerea.*)

D'un cendré bleuâtre, pennes des ailes noires, sur la tête une aigrette de même couleur.

Le Butor. (*Ardea stellaris.*)

Presque de la taille du Héron; il est jaune tacheté de noir: on le trouve, en été, sur le bord de l'*Allier*.

Le Bihoreau. (*Ardea Nycticorax.*)

Un peu plus court, taille moins élancée que dans les précédens; plumage d'un gris brun en dessus, blanchâtre en dessous, trois longues plumes implantées dans le derrière de la tête : il fréquente les bords de l'*Allier*.

La Cigogne blanche. (*Ardea alba.*)

Blanche, pennes des ailes noires, bec et pieds rouges; c'est un de nos grands oiseaux.

La Cigogne brune. (*Ardea fusca.*)

En dessus d'un brun changeant en violet et en vert doré, de même que la partie supérieure de la tête; la gorge et le cou bruns avec des taches blanchâtres; en dessous blanche : elle passe rarement.

La Grue. (*Ardea Grus.*)

Cendrée, gorge noire, le sommet de la tête nu, de grandes plumes frisées sur le croupion ; c'est un de nos plus grands oiseaux. M. de Saint-Germain fils en a tué une qui a rejeté, en tombant, une vingtaine de petits poissons vivans.

L'Avocette. (*Recurvirostra Avocetta.*)

Pieds palmés, bec long, grêle, sa pointe est dirigée vers le ciel; plumage blanc varié de noir: on la rencontre au bord de nos étangs, dans nos marais.

Les Pluviers. (*Charadrii.*)

Bec droit, renflé par le bout, point de pouces, trois doigts antérieurs: ce sont des oiseaux de passage.

Le Pluvier doré. (*Charadrius Pluvialis.*)

Noirâtre pointillé de jaunâtre, poitrine jaunâtre tachetée de noir, ventre blanc : on les rencontre en automne par bandes nombreuses aux environs du lac du *Bouchet*, à *Vernassal*, à *Allègre*, à *Saint-Germain*, etc.

Le Pluvier à collier. (*Charadrius alexandrinus.*)

Blanc, dos gris, la poitrine et quelques lignes noires sur la tête : on le trouve dans les mêmes lieux que le Pluvier doré.

Le grand Pluvier. (*Charadrius Œdicnemus.*)

Grisâtre avec des lignes noires : il se trouve sur le bord de l'*Allier*, les étangs de *Paulhaguet*, ceux de la *Chaise-Dieu*, les marais de *Limagne*, de *Landos*.

L'Echasse. (*Charadrius Himantopus.*)

Bec courbé en dessous, pieds excessivement longs et grêles ; blanc, ailes et occiput noirs, pieds rouges : on la trouve dans les mêmes lieux que la précédente espèce.

Les Vanneaux. (*Tringæ.*)

Pouce très-court pour appuyer à terre.

Le Vanneau ordinaire. (*Tringa Vanellus.*)

Aigrettes de plumes longues et étroites derrière la tête, plumage d'un beau noir changeant en vert et en violet ; le ventre, le croupion et les côtés du cou blancs ; il va en troupe comme le Pluvier et se trouve dans les mêmes lieux, à la même époque.

Le Combattant. (*Tringa pugnax.*)

Gris tacheté de brun : c'est un oiseau du Nord que l'on rencontre rarement.

Le Bécasseau. (*Tringa Glareola.*)

D'un brun noirâtre pointillé de blanc sur le dos, blanc tacheté de noirâtre en dessous ; le croupion blanc, la queue rayée de blanc et de noir : il est commun le long de nos rivières, de nos ruisseaux, etc.

Les Bécasses. (*Scolopaces.*)

Pouce assez long pour l'appuyer à terre.

La Bécasse. (*Scolopax rusticola.*)

Variée en dessus de roux et de noir; ventre blanc rayé de brun; quatre bandes transverses noires derrière la tête; elle passe du 15 octobre au 15 novembre, et repasse au mois de mars : on la trouve en abondance dans les bois qui sont aux environs de *Saugues*, dans les bois de *Seneujols*, à *Talobre*, à la *Chaise-Dieu*, etc.

La Bécassine. (*Scolopax Gallinago.*)

De moitié plus petite que la Bécasse, bec plus long, dos varié de noir, de fauve, de brun; quatre bandes longitudinales; elle habite nos prairies aqueuses, nos marais : elle est commune dans les marais de *Limagne*, de *Landos*, dans les prairies de *Saint-Geneix*.

La petite Bécassine. (*Scolopax Gallinula.*)

Plus petite que la Bécassine : on la trouve dans les mêmes lieux.

Le Chevalier aux pieds rouges. (*Scolopax Totanus.*)

Bec un peu plus court et les pieds plus hauts que les précédens; d'un rouge vif, brun en dessus; en dessous d'un blanc tacheté de noir : on le trouve dans nos marais, sur le bord des étangs, de l'*Allier* et de la *Loire*, à *Paulhaguet*, à la *Chaise-Dieu*, etc.

Le Chevalier cendré. *Scolopax cinerea.*)

Dos grisâtre, le cou, la tête, la queue d'un blanc moucheté de noir; le dessous blanc : il fréquente les mêmes lieux.

Le Courlis ordinaire. (*Scolopax Arquata.*)

Beaucoup plus grand qu'une Bécasse; brun clair avec des taches foncées : il fréquente les mêmes lieux que les Chevaliers.

Le Courlieu. (*Scolopax Phæopus.*)

Beaucoup plus petit : il habite les mêmes lieux.

La Maubèche. (*Scolopax Calidris.*)

En dessus d'un brun noirâtre bordé de marron clair, en dessous marron clair.

La Maubèche tachetée. (*Scolopax nævia.*)

En dessus d'un cendré brun varié de très-petites taches noires, le dessous d'un brun roussâtre varié de taches brunes : on les rencontre dans les mêmes lieux que les précédens.

Les Rales. (*Ralli.*)

Bec comprimé, pointu, des narines longues et étroites, corps aplati sur les côtés, queue très-courte, doigts antérieurs longs, lisses, sans membranes: on les rencontre, dans la belle saison et surtout en automne, dans les marais de *Limagne*, de *Landos*, dans les genêts et dans les prairies qui sont autour du *Puy*, de *Brioude*, etc.

Le Râle de genêt, vulgairement roi des Cailles. (*Rallus Crex.*)

En dessus brun clair tacheté de noirâtre, en dessous gris clair, l'aile rousse.

Le Râle d'eau. (*Rallus aquaticus.*)

En dessus brun tacheté de noir, en dessous cendré bleuâtre, les flancs rayés de noir et de blanc, le bec rouge.

Le petit Râle d'eau. (*Rallus minimus.*)

Le plus petit de tous les Râles.

La Marouette. (*Rallus Porzana.*)

Brun clair pointillé de blanc par les flancs rayés de noir et de blanc, le bec et les pieds verdâtres.

Les Poules d'Eau. (*Fulicæ.*)

Plaque nue placée sur le front à la base du bec, ce qui les distingue des Râles; bec plus court, doigts bordés de membranes : on les trouve le long des rivières et des cours d'eaux, à *Vals*, aux *Estreix*, à *Brioude*.

La Poule d'eau. (*Fulica Chloropus.*)

Brun foncé en dessus, noirâtre en dessous; pieds verts, genouillères jaunes.

La Foulque ou Morelle. (*Fulica atra.*)

Doigts bordés de larges membranes, plumage noir, bec blanchâtre, pieds verts avec des genouillères rougeâtres.

FAMILLE DES PALMIPÈDES. (*Anseres.*)

Pieds implantés à l'arrière du corps; tarses courts, comprimés par les côtés; membranes entre les doigts, qui leur servent de rames; plumage plus épais, garni de duvet; ils sont tous oiseaux de passage; la plupart ne se rencontrent que dans les hivers froids: on les trouve sur l'*Allier*, la *Loire*, les lacs du *Bouchet*, de *Chambeyrac*, les étangs de *Paulhaguet*, de la *Chaise-Dieu*, etc.

Le Cormoran. (*Pelecanus Carbo.*)

Doigts unis dans une seule membrane; bec comprimé, crochu au bout, dénué de plumes à sa base dont la peau est jaune; d'un noir uniforme.

L'Hirondelle de mer. (*Sterna Hirundo.*)

Pouce libre; bec droit, effilé, pointu, sans dentelures; queue fourchue, plumage cendré, bleuâtre en dessus, blanc en dessous; ailes longues, dont les pennes sont noires ainsi que la tête; bec et pieds rouges.

La Mouette cendrée. (*Larus cinereus.*)

Cendré en dessus, d'un blanc de neige en dessous; de petites plumes noires qui entourent la demi-circonférence antérieure des yeux; deux taches noires derrière la tête.

La Mouette rieuse. (*Larus ridibundus.*)

Cendrée en dessus; la tête, le cou, la gorge d'un cendré noirâtre; le tour des yeux et le dessous du corps sont d'un blanc de neige.

Les Canards. (*Anates.*)

Pouce libre; large bec, dentelé, dont les mandibules ont en dedans une rangée de petites lames verticales.

L'Oie. (*Anas Anser.*)

Plumage gris, brun noirâtre sur le dos; la couleur varie dans la domesticité.

Le Canard. (*Anas Boschas.*)

Il est connu de tout le monde.

Le Canard musqué. (*Anas moschata.*)

Originaire d'Amérique, plus grand que le commun; il se distingue par un espace nu et rouge qu'il a à chaque côté de la tête; on l'élève dans quelques basse-cours.

Le Canard siffleur. (*Anas Penelope.*)

Tête rousse, dos gris rayé de noir, poitrine bai clair, aile variée de blanc et de noir.

Le Morillon. (*Anas Fuligula.*)

Noir, ventre blanc, un trait blanc sur l'aile, une petite huppe derrière la tête.

Le Pilet. (*Anas acuta.*)

Canard à longue queue.

Le Millouin. (*Anas ferina.*)

La tête et le cou d'un beau marron, le bas du cou couleur de suie, en dessus rayé en zig-zag alternativement de brun et de gris blanc; en dessous d'un gris blanc clair rayé de même avec des lignes grises peu apparentes.

Le Souchet. (*Anas clypeata.*)

La tête, la gorge, le cou sont d'un vert doré changeant en violet; en dessus vert foncé; en dessous d'un blanc marqué de quelques petites taches noirâtres en haut, le bas est couleur marron.

Le Garrot. (*Anas Clangula.*)

La tête, le cou et la gorge sont d'un noir changeant en violet et en vert doré; de chaque côté de la tête une tache blanche qui remonte en pointe au dessous de l'œil; en dessus noir, en dessous blanc.

Le Chipeau. (*Anas strepera.*)

La tête et le cou bruns variés de taches roussâtres; les côtés de la tête, la gorge d'un blanc roussâtre varié de taches brunse; brun en dessus varié de lignes blanchâtres; croupion noir, en dessous d'un blanc varié de taches grises.

La Sarcelle. (*Anas Querquedula.*)

Variée de gris et de brun, une tache verte sur l'aile, le sourcil blanc.

La petite Sarcelle. (*Anas Crecca.*)

La tête et le cou d'un marron brun, le bas du cou d'un noir de velours; de chaque côté de la tête une bande d'un blanc roussâtre; derrière l'œil une tache de vert doré; gorge brune, en dessus brun varié de blanc, en dessous d'un blanc roussâtre.

Le Harle. (*Mergus Merganser.*)

Bec plus étroit que les Canards, mandibule armée de dents pointues dirigées en arrière; tête d'un vert foncé, les plumes y forment, en se relevant, un espèce de toupet; le dos est brun noirâtre avec une tache blanche sur l'aile; le cou et tout le devant du corps sont blancs avec une teinte couleur de rose.

Les Plongeons. (*Colymbi.*)

Bec droit, pointu, comprimé par les côtés; ailes courtes, point de queue apparente.

Le Grèbe cornu. (*Colymbus cristatus.*)

Pieds lobés, huppe noire qui se partage en arrière comme en deux petites cornes; espèce de crinière noire et rousse sur le haut du cou; dos noirâtre varié de blanc sur l'aile, ventre argenté.

Le Castagneux. (*Colymbus minor.*)

Un des plus petits palmipèdes; pieds lobés, dos d'un brun uniforme, ventre argenté.

Le grand Plongeon. (*Colymbus Immer.*)

Un peu plus grand qu'un Canard; gris brun en dessus, blanchâtre en dessous.